

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 28 septembre 2020

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 22/09/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 11

Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Alexandre BORRELLY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Remplacement des menuiseries de la crèche : demande de subvention FODAC. - DE_2020_050

Le maire rappelle que le bâtiment qui abrite la micro-crèche est très mal isolé au niveau des menuiseries extérieures et que le chauffage électrique est un gros consommateur d'énergie, il propose de remplacer les menuiseries extérieures. Le montant des travaux s'élève à : 16 403,41 € HT.

Il propose le plan de financement suivant:

DEPENSES	16 403,41 € HT
Subvention FODAC (55 %)	9 021,65 €
Autofinancement (45 %)	<u>7 381,76 €</u>
RECETTES	16 403,41 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement proposé
- DECIDE d'effectuer les travaux
- DECIDE de demander à Monsieur le Président du Conseil Départemental une subvention d'un montant de 9 021,65 € au titre du FODAC 2020.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Bernard RENOY

RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 01/10/2020
004-210402343-20200928-DE_2020_050-DE

